

FORMATION ET ATELIERS SUR

L'accessibilité universelle des aménagement temporaires sur rue pour les designers

Société Logique, avec le soutien financier de la Ville de Montréal et du Gouvernement du Québec, en collaboration avec le Chantier de l'économie sociale, lance un appel à candidatures auprès des designers montréalais pour participer à son *Parcours design universel : rues commerciales*.

Ce parcours de formation et d'ateliers de co-conception vise à outiller les designers pour qu'elles et ils intègrent l'accessibilité universelle de façon créative dans leurs projets d'aménagement temporaire ou transitoire, sur rue commerciale ou ailleurs.



Projet : rue Wellington, arr. de Verdun (rue piétonne 2023) / Design par : arrondissement de Verdun et la SDC Wellington, en collaboration avec Louis Divarest / Image : Caroline Perron

CONTEXTE

Depuis plusieurs années, la Ville de Montréal expérimente différentes approches d'activation de son territoire, notamment via un programme de piétonnisation des rues commerciales, de façon à le rendre plus vivant, plus attractif et plus agréable à vivre, toutes saisons confondues.

Cependant, ces aménagements temporaires peuvent se solder par une perte d'accessibilité majeure pour les personnes vivant avec des limitations fonctionnelles. Une réflexion commune sur les mesures d'accessibilité est nécessaire pour favoriser la planification et la conception de solutions de qualité adaptées à toutes et à tous.

Suivant les priorités Montréal 2030 d'équité, de diversité et d'inclusion de la Ville de Montréal, tous projets liés à la commande publique municipale doit être universellement accessible. Il en va de même pour la commande privée, qui progressivement démontre une sensibilité à cet égard et tente d'aller au-delà des codes et normes standards. L'exploration de la thématique devient donc un atout dans le marché du design.

C'est dans ce contexte que Société Logique propose de partager ses connaissances avec les concepteurs intéressés à bonifier leur expertise en accessibilité universelle.

Financé avec le soutien de

CONTENU DU PARCOURS

8 ou 9 octobre 2024

UNE MARCHÉ EXPLORATOIRE

Parcours d'une rue commerciale et identification des obstacles à une mobilité accessible.

(2H)

décembre 2024

UNE FORMATION SPÉCIALISÉE EN DESIGN UNIVERSEL (reconnue par la plupart des ordres et associations professionnelles)

Introduction à l'accessibilité universelle et au design universel. Diagnostic des rues piétonnes et des enjeux relatifs aux aménagements temporaires. Exploration des méthodes à privilégier pour favoriser l'accessibilité universelle de ce type d'aménagement.

(3H)

janvier 2025

2 ATELIERS DE CO-DESIGN

Développement de solutions créatives en lien avec des enjeux concrets d'accessibilité universelle dans les aménagements temporaires sur rue.

2x (3H)

janvier à mars 2025

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ (banque d'heures)

Conseils en accessibilité universelle sur les projets en cours des firmes participantes.

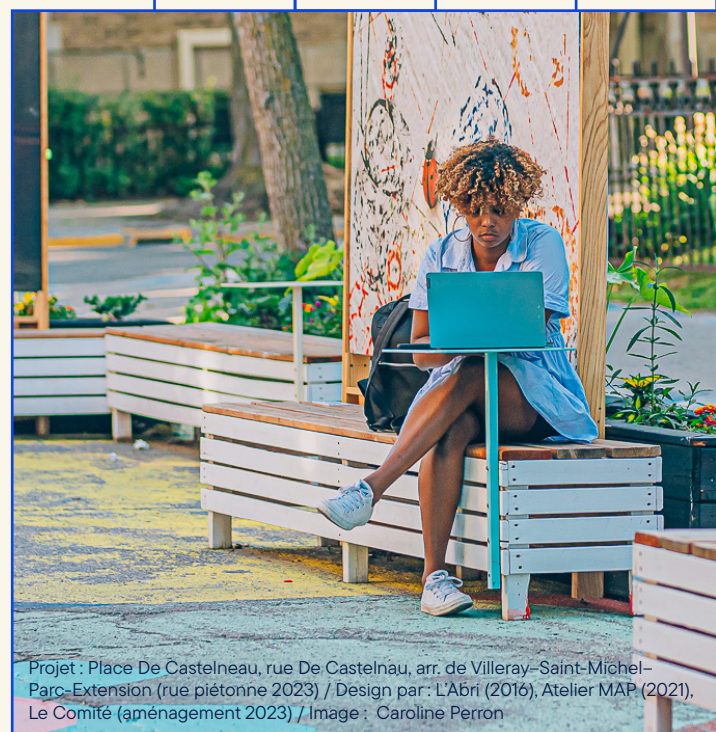
(5H)

/ firme

**Un cachet de 1500 \$
sera offert à chaque firme
représentée**

**(somme octroyée par firme,
et non par participant.e.s).**

La marche exploratoire et la formation (5h) sont reconnues par l'Ordre des Ingénieurs du Québec, l'Ordre des Architectes du Québec et l'Ordre des Urbanistes du Québec dans le cadre de la formation continue obligatoire. Des attestations seront fournies.



MODE DE SÉLECTION

Cet appel vise à sélectionner des firmes dans le domaine du design qui peuvent être des sociétés, des entreprises individuelles (travailleuses et travailleurs autonomes) ou des entreprises d'économie sociale (OBNL, coopératives, associations, etc.).

Chaque firme doit être établie sur le territoire de la Ville de Montréal.

Elle doit détenir, sans toutefois s'y limiter, de l'expérience et des compétences dans les disciplines, champs de pratique et domaines d'expertise suivants : aménagement temporaire ou transitoire, design urbain, conception-production de mobilier urbain. Les expertises suivantes sont un atout : architecture de paysage, design d'intérieur, design d'événements, design graphique, design industriel, signalétique, urbanisme.

Un comité sélectionnera un maximum de 15 firmes participantes. Le choix sera établi sur la base des critères de sélection suivants :

- Démontrer, par ses projets passés, une expérience dans la réalisation de projets d'aménagements temporaires sur rue Montréalais
- Démontrer un intérêt pour mieux intégrer le design universel dans sa pratique
- Être disponible les 8 et 9 octobre pour la marche exploratoire (date à spécifier selon la météo).

CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour participer, les candidates et candidats devront faire parvenir, par courriel à info@societelogique.org, les informations suivantes :

- Nom de la firme
- Coordonnées de la firme (adresse, téléphone, courriel, site internet)
- Noms des professionnelles et professionnels qui suivront le parcours (2 maximum par firme)
- Expertise(s) des professionnelles et professionnels (architecture, architecture de paysage, design urbain, design d'intérieur, design d'événements, design industriel, design graphique, signalétique, urbanisme, etc.)
- Une courte lettre d'intention (une page maximum) qui expose les motivations de la firme à participer au parcours
- Présentation de 2 à 5 projets pertinents (une page maximum par projet), réalisés par les personnes professionnelles désignées.

Les candidatures devront être transmises au plus tard le 13 septembre 2024, à minuit.

Pour toute question sur le Parcours design universel : rues commerciales :

INFO@SOCIETELOGIQUE.ORG

